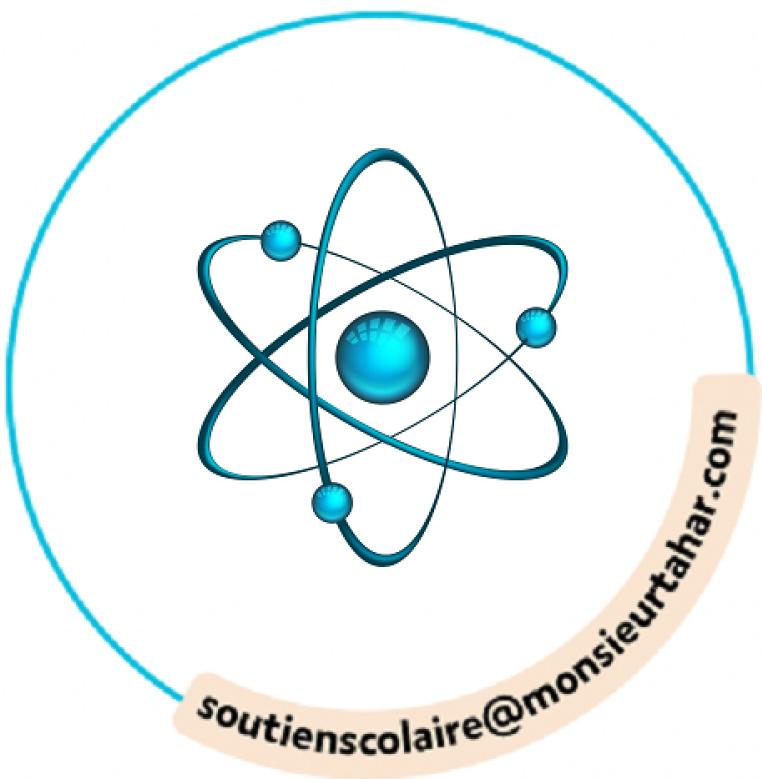


# HISTOIRE



## CHAPITRE 8

## ► Exercice BAC

### Réponse à une question problématisée

Les sujets de cette page sont des sujets d'entraînement.

#### SUJET 1 Pourquoi peut-on dire que les années 1970-1980 font entrer la France dans la modernité sociale et culturelle ?

- Les dates que l'on peut choisir pour délimiter le sujet sont 1974, année de l'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans par Valéry Giscard D'Estaing, et 1988 année du lancement du projet de la Grande Bibliothèque à Paris, signe de la démocratisation culturelle.

- La France entre dans la modernité car la société française connaît des bouleversements majeurs analysés en termes de progrès et d'émancipation. On parle de tournant pour les années 1974-1988, celles-ci s'opposant aux débuts de la V<sup>e</sup> République souvent regardés sous l'angle de l'immobilisme et de l'attachement aux valeurs du passé. Plusieurs éléments de rupture peuvent être signalés par rapport à la période précédente : fin des Trente Glorieuses avec ses conséquences, avec l'entrée dans la crise, de nouvelles attentes émanant de groupes sociaux (femmes, immigrés, jeunes), massification et ouverture de la culture. « Mai 68 » est un événement qui a annoncé la modernisation car il révèle de nouvelles revendications sociales et culturelles.

- La tournure de la question proposée ici demande que les connaissances soient mobilisées pour justifier l'affirmation énoncée par la question problématisée.

La société se transforme dans les années 1970-1980. Elle s'enrichit et se rajeunit, son cadre de vie est plus urbain. Elle est plus cosmopolite par les apports de l'immigration, et la place des femmes est croissante sur le marché du travail. Les revendications sociales sont prises en compte par l'État, qui accompagne cette modernisation par des réformes sociales et sociétales ainsi que culturelles. De nouvelles préoccupations émergent : l'éologie dans les années 1970, le chômage, l'épidémie de sida dans les années 1980.

- La culture se démocratise par la massification des médias, notamment la télévision et le cinéma qui s'industrialise, la création de nouveaux lieux d'exposition d'art, la multiplication des spectacles, l'accès élargi au savoir. La culture s'ouvre aussi aux influences mondiales, reflet de la multiplication des échanges caractéristique de la mondialisation. Elle se libère du pouvoir politique avec la fin du monopole de l'État sur les médias audiovisuels (fin de l'ORTF en 1974, autorisation des radios libres en 1981, développement des radios et chaînes de télévision privées dans les années 1980). Le rôle de l'État change : il soutient la culture (CNC, augmentation du budget du ministère de la Culture sous l'impulsion de Jack Lang sous Mitterrand, reconnaissance de la diversité des cultures).

#### Plan possible

1. Une société française en pleine mutation qui exprime de nouvelles revendications, signe de la modernité

    A. Une société transformée par les Trente Glorieuses qui entre dans la crise

    B. De nouvelles revendications sociales

    C. La culture des Français se massifie et se mondialise

### Réaliser une carte mentale de synthèse

#### La période 1974-1988 représente un tournant pour la France :

##### ■ Dans le domaine social :

- Une société en mutation
- De nouvelles aspirations
- Des réformes pour répondre aux revendications de la société

##### ■ Dans le domaine politique :

- Un vent de réforme après 1974
- L'alternance de 1981
- La première cohabitation

##### ■ Dans le domaine culturel :

- Transformation du paysage audiovisuel
- Mondialisation
- Politique de démocratisation culturelle

## 2. Un État qui accompagne cette évolution vers la modernité

- A. Des réponses aux revendications de la société
- B. Du monopole de l'État sur la culture à une politique de soutien à la démocratisation culturelle
- C. Mais qui peine à prendre en compte les nouvelles préoccupations qui émergent

### SUJET 2 Les années Valéry Giscard D'Estaing et François Mitterrand (1974-1988), une nouvelle manière de gouverner ?

- Valéry Giscard D'Estaing est un président de droite dont le mandat court de 1974 à 1981. Son successeur est le socialiste François Mitterrand entre 1981 et 1988 (il effectue un second mandat entre 1988 et 1995). Ils peuvent être considérés comme incarnant une rupture par rapport aux vingt premières années de la Ve République marquées par l'empreinte du général de Gaulle : Valéry Giscard D'Estaing estime que « la France doit devenir un immense chantier de réformes », François Mitterrand est élu sur le slogan « Changer la vie ».

- 1974 correspond à l'élection de Valéry Giscard D'Estaing et 1988 à la fin du premier mandat de François Mitterrand.

- « Gouverner » est l'action de diriger et d'administrer, d'exercer le pouvoir politique sur un territoire. Valéry Giscard D'Estaing veut moderniser la France en portant le projet de « société libérale avancée ». Il prend de nombreuses mesures sociétales (IVG, divorce par consentement mutuel, remboursement de la contraception, collège unique) et libéralise les médias avec la fin de l'ORTF. Il incarne une image de modernité : président jeune et dynamique, il n'hésite pas à s'inviter chez les Français. François Mitterrand souhaite « changer la vie » des Français par des réformes sociales pour soutenir le pouvoir d'achat. Des mesures symboliques sont aussi des ruptures, comme l'abolition de la peine de mort en 1981, mais aussi la loi Defferre de 1982-1983 sur la décentralisation organisant le transfert de pouvoirs de l'État aux collectivités locales. L'opinion publique a une place croissante dans la vie politique liée à la libéralisation des médias. Ce phénomène fait apparaître de nouvelles revendications comme l'écologie et la prise en compte de l'environnement, ou encore la place des immigrés dans la société française. Il faut noter cependant des éléments de continuité : la pratique gaullienne et la présidentialisation du pouvoir demeurent. Lors l'expérience de la cohabitation entre 1986 et 1988, le président se recentre sur le domaine réservé des affaires étrangères comme le faisait de Gaulle. L'élan réformateur se heurte aux effets de la crise économique avec la politique de rigueur dès 1983.

#### Plan possible

1. Valéry Giscard D'Estaing et François Mitterrand incarnent deux nouvelles manières de gouverner

- A. Deux présidents qui veulent moderniser la France avec des mesures symboliques
- B. Des réformes pour moderniser la société française
- C. Rapprocher le pouvoir des Français : la décentralisation

2. Mais il y a des limites à ces ruptures dans la manière de gouverner

- A. Des continuités dans la vie institutionnelle : le président reste le centre de la vie politique et impulse les réformes
- B. Une stabilité dans la politique sous Valéry Giscard

d'Estaing et le frein de l'élan réformateur avec la politique de rigueur de 1983

C. La cohabitation de 1986-1988 : un président qui se recentre sur le domaine réservé de la politique extérieure, la marque d'une posture gaullienne



### Exercice BAC

#### Analyse de document

L'objectif de cette double-page est d'insister sur l'importance, dans une analyse de document, de montrer ce qu'il permet de comprendre de la situation historique étudiée, mais aussi sur la vision erronée ou incomplète qu'il présente.

Le document est un extrait d'un article du journal *Le Monde* écrit par le professeur Luc Montagnier paru dans l'édition des 23-24 janvier 1993. Luc Montagnier est professeur à l'Institut Pasteur et un des pionniers dans la lutte contre l'épidémie de sida. Dans cet article, il dresse le bilan de la recherche sur cette maladie 10 ans après son apparition. Le sida a laissé les mondes médical et politique désesparés face à ce qui apparaissait comme un fléau.

#### Étape 1 : Présenter le document

La particularité de l'auteur est qu'il est le premier chercheur à isoler le virus responsable de la maladie, le VIH, virus de l'immunodéficience humaine. Il fait cette découverte à l'Institut Pasteur à Paris en 1983. Dès 1981, la première description de la maladie est faite aux États-Unis, semant le trouble dans une société marquée par la libération sexuelle des années 1970.

#### Étape 2 : Analyser la consigne

Des indications aident l'élève à analyser la consigne dans le manuel. Les axes de réponse pour guider l'analyse lui sont donnés.

#### Étape 3 : Analyser le document et le mettre en relation avec des connaissances personnelles

Le monde médical peine à identifier l'épidémie car longtemps la maladie est qualifiée à tort de « cancer gay ». Il a donc des difficultés à accepter la découverte de Luc Montagnier, car la communauté scientifique n'est pas prête et qu'au-delà de cela, cette découverte « rencontre l'indifférence et l'incompréhension ».

L'État prend en compte l'épidémie comme un problème de santé publique en 1987, quand il déclare la lutte contre le sida cause nationale et lance les premières actions de prévention.

#### Étape 4 : Dégager l'apport et les limites du document

La particularité de l'auteur de ce témoignage est qu'il est un acteur de la découverte du virus à l'origine de l'épidémie. Il est donc bien informé sur cette question. Ce document est intéressant pour comprendre comment le sida a marqué le monde médical et le pouvoir politique des années 1980 : il montre les difficultés avec lesquelles les deux ont du mal à appréhender cette épidémie.

Face aux difficultés du monde politique, des associations comme AIDES en 1984 ou Act Up en 1989 cherchent à mobiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics, notamment en manifestant. En 1987, le sida est considéré comme une cause nationale par l'État.



Le professeur Montagnier, en délivrant son témoignage dans le journal *Le Monde*, cherche à mettre en valeur l'importance de sa découverte dix ans plus tôt, car c'est un précurseur. Il rappelle cependant que le combat contre la maladie n'est pas encore gagné.

#### Rédaction de l'analyse :

Au début des années 1980, la première description d'une nouvelle maladie par des médecins américains sème le trouble dans une société où la liberté sexuelle des années 1970 a entraîné une certaine insouciance. Le sida fait son apparition et la France n'y échappe pas. Le monde médical cherche alors à identifier les causes de cette maladie et à trouver un traitement. L'équipe du professeur Montagnier à l'Institut Pasteur de Paris est en première ligne. Le document proposé est un extrait d'un article du journal quotidien *Le Monde* du 24-25 janvier 1993 rédigé par ce pionnier de la recherche sur le sida. Il dresse le bilan de 10 ans de recherche sur la maladie. Dans cette analyse, nous chercherons à interpréter le regard que le professeur Montagnier pose sur la prise en compte de l'épidémie de sida par le monde scientifique et la classe politique dans les années 1980.

Luc Montagnier explique les difficultés du monde de la recherche médicale à affronter une nouvelle épidémie. Le premier point qu'il aborde est la découverte avec son équipe de l'Institut Pasteur du virus responsable de la maladie : « Il y a dix ans, mes collaborateurs et moi-même isolions ce qui allait devenir le virus du sida », rapidement considéré comme « le suspect numéro 1 pour être l'agent causal de la maladie ». Le virus de l'immunodéficience humaine est alors repéré. Cette découverte permet la mise au point de tests nécessaires pour dépister la maladie. Quand le professeur Montagnier évoque les « groupes à risque », il fait référence aux homosexuels alors considérés comme les seuls susceptibles de la contracter. Ceci explique les « faibles moyens mis en jeu » pour lutter contre la maladie. Le sida est longtemps considéré comme un « cancer gay » ne touchant donc qu'une minorité de la population, alors qu'il touche tout autant les hétérosexuels. La maladie reste encore mal connue des médecins au milieu des années 1980, de nombreuses erreurs de diagnostic empêchent de prendre correctement en charge les patients. En outre, le professeur Montagnier souligne les difficultés à faire accepter sa découverte par le reste du monde médical, en expliquant qu'elle « suscite à la fois l'enthousiasme de ses participants en même temps qu'elle provoque les réserves et critiques d'une communauté scientifique non préparée, ce qui est normal, parfois aussi elle rencontre l'indifférence et l'incompréhension, ce qui l'est moins ». Il met aussi en lumière les enjeux économiques autour des tests élaborés par l'Institut Pasteur et le laboratoire américain du professeur Gallo, entraînant une « guerre des brevets ». Ce fait montre les difficultés du monde médical à se coordonner à l'échelle mondiale pour travailler ensemble à la recherche d'un traitement. Cela laisse dans l'opinion « une déplorable image de querelles sordides, alors que des malades meurent chaque jour ». Si les processus de transmission, par voie sexuelle et sanguine, sont rapidement identifiés, le nombre de morts ne cesse d'augmenter rapidement au cours des années 1980 : 32 cas en 1983 à près de 2 800 en 1990.

Le monde politique peine à prendre la mesure de l'épidémie. Luc Montagnier souligne que les « retards pris dans les décisions de santé publique en 1985 [...] ont été largement dus au peu de cas fait de ces recherches, comme de la maladie ». En effet,

le pouvoir politique est atone jusque sous le gouvernement de cohabitation en 1986-1988. Le ministère de la Santé décide alors de lancer des campagnes de prévention, notamment en direction des jeunes, et insiste sur la nécessité d'utiliser un préservatif. La lutte contre le sida devient cause nationale en 1987. L'État prend alors véritablement en compte l'épidémie comme problème de santé publique. Sa responsabilité est mise en cause quand, au début des années 1990, éclate le scandale du sang contaminé. En effet dès 1985, des transfusés développent la maladie. « Du fait du monopole de la transfusion sanguine, les victimes se sont retournées contre un petit nombre de responsables de l'époque ». L'État est mis en cause dans sa gestion de la maladie. Si un retard est à noter dans le monde politique, ce sont les associations militantes qui ont joué un rôle moteur pour accélérer les décisions des pouvoirs publics. En 1984 est créé AIDES pour apporter un soutien aux malades et aux soignants, et pour pallier les carences du pouvoir. Ces associations cherchent à alerter l'opinion publique, comme Act Up, fondée en 1989, dont le slogan exprime l'idée que le silence tue.

Le témoignage du professeur Montagnier est précieux pour comprendre les difficultés du monde médical à appréhender la maladie ainsi que les dissensions qui le traversent. Il met aussi en évidence la réaction tardive du pouvoir, qui a attendu plusieurs années pour prendre les mesures nécessaires. Le professeur Montagnier cherche à mettre en valeur l'importance de sa découverte, étant un précurseur, tout en rappelant que le combat contre la maladie n'est pas encore gagné.

## ► Exercice BAC

### Analyse de documents

L'exercice proposé consiste à s'entraîner à construire une analyse critique de deux documents.

Le **document 1** est un extrait du message adressé par François Mitterrand, président de la République, au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, le 8 avril 1986. L'Assemblée nationale, présidée par Jacques Chaban-Delmas, écoute le message que François Mitterrand lui adresse alors qu'au Sénat, c'est Alain Poher qui donne lecture du message présidentiel. Les élections législatives du 17 mars 1986, organisées au scrutin proportionnel, donnent la victoire à la droite. L'instauration du scrutin proportionnel doit répondre à la promesse faite par Mitterrand dans ses 110 propositions. Mais elle vise aussi à réduire le nombre de députés de droite, en jouant sur les divisions de l'opposition et en faisant entrer à l'Assemblée nationale les premiers députés d'extrême droite, issus du Front national, pour affaiblir la droite. La situation inédite issue de ce scrutin est celle de la cohabitation au sein du pouvoir exécutif, le président socialiste devant choisir un Premier ministre dans les rangs de la majorité de droite. Dans ce message aux deux assemblées composant le Parlement, Mitterrand entend faire connaître le rôle qu'il va endosser pendant cette période de cohabitation.

Le **document 2** est une caricature de Plantu parue dans le journal *Le Monde* le 21 novembre 1986. Il montre une réunion du Conseil des ministres présidée par François Mitterrand : il ne se fait pas entendre du gouvernement dirigé par Jacques Chirac en train de discuter d'un projet de loi. Ce document montre aussi l'importance retrouvée de la Chambre des députés dont



la majorité appuie le gouvernement. La politique intérieure est impulsée par le gouvernement et non plus par le président, comme cela est le cas quand pouvoirs exécutif et législatif sont de même couleur politique.

La **consigne** conduit l'élève à présenter la situation nouvelle de la cohabitation née des élections législatives de 1986, avant

de présenter les changements dans la pratique institutionnelle que cela engendre.

Un tableau peut être proposé aux élèves afin qu'ils sélectionnent les informations et les mettent en relation avec leurs connaissances personnelles. Ce tableau peut ensuite servir pour rédiger l'analyse.

Partie de l'analyse	Informations tirées des documents	Connaissances
<b>Une situation nouvelle en 1986</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les élections législatives de 1986 donnent lieu à une nouvelle alternance : « Les Français avaient déjà choisi en 1981 l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement ». (doc. 1)</li><li>- La nomination de Jacques Chirac, Premier ministre de droite non cité dans le document 1 mais représenté sur le document au cœur du gouvernement qui présente un projet de loi. Mitterrand rappelle dans son message que « Le gouvernement [...] a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et de conduire la politique de la nation ». (doc. 1)</li><li>- Une situation nouvelle de cohabitation : François Mitterrand souligne dans son message que « depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui ». (doc. 1)</li><li>- Cette cohabitation peut être difficile comme le montre la caricature où Mitterrand, président le Conseil des ministres, montre son désaccord vis-à-vis de la politique conduite par le gouvernement (« NON »). (doc. 2)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En mai 1981, l'élection présidentielle du socialiste François Mitterrand est un changement majeur dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République : la France n'a alors jamais été dirigée par un président et un gouvernement de gauche. Aux élections législatives de mars 1986, une majorité de députés de droite est élue.</li><li>- La constitution de la V<sup>e</sup> République nécessite que le Premier ministre nommé par le président soit issu de la majorité à la Chambre des députés, pour éviter la paralysie des institutions.</li><li>- François Mitterrand décide de ne pas démissionner mais de rester chef de l'État puisqu'il a été élu pour sept ans et que son pouvoir ne dépend pas des élections législatives. Le partage des idées entre le président et la majorité à l'Assemblée n'est pas une obligation mais seulement un usage.</li><li>- Jacques Chirac mène une politique de droite libérale (privatisations, simplification des procédures de licenciement) qui va à l'encontre des idées et des mesures de Mitterrand au début de son mandat (nationalisations, ISF, augmentation du SMIC, droit du travail favorable aux salariés).</li></ul>
<b>Un changement dans la pratique institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un nouveau partage des tâches : politique intérieure pour Jacques Chirac, défense et politique étrangère pour François Mitterrand : « Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au chef de l'État des pouvoirs [...] : fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'État, indépendance nationale, intégrité du territoire, respect des traités ». (doc. 1)</li><li>- Un président qui se fait protecteur des droits sociaux des Français : « s'ajoute l'obligation pour lui de garantir l'indépendance de la justice et de veiller aux droits et libertés définis par la Déclaration de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946 ». (doc. 1)</li><li>- Un rôle renouvelé du Parlement : sur le document 2, on voit le Premier ministre Jacques Chirac porter son projet de loi à l'Assemblée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le président se replie sur le domaine réservé de la politique étrangère, dans la continuité de la pratique gaullienne. Sa conception s'appuie aussi sur la présidentialisation du régime.</li><li>- Le président cherche à se démarquer de Jacques Chirac qui mène une politique influencée par le néo-libéralisme. Le préambule de la Constitution de 1946 qui définit les droits sociaux constitue aussi celui de la Constitution de la V<sup>e</sup> république. Mitterrand se fait donc le défenseur de la République sociale.</li><li>- Quand Assemblée nationale et président de la République sont du même bord politique, la première est soumise aux idées du second. Dans le cas de la cohabitation, le gouvernement s'appuie sur la majorité parlementaire pour soutenir une politique opposée à celle du président.</li></ul>

#### Introduction :

En 1981, François Mitterrand est le premier président socialiste élu sous la V<sup>e</sup> République. Son programme de réformes qui veut « changer la vie » des Français se heurte rapidement aux difficultés économiques. Dès 1986, une politique de rigueur est mise en place et l'opposition se renforce. Les élections législatives de mars 1986 donnent la victoire à la droite et conduisent à la première cohabitation.

#### – Présentation des documents.

– Annonce des axes de réponse de l'analyse : nous montrerons que la situation politique en 1986 marque une nouveauté puisqu'elle représente un tournant dans la vie institutionnelle de la V<sup>e</sup> République.

**Développement :** L'élève s'aide du tableau complété pour rédiger son analyse.

**Conclusion :** L'élève explique que ces deux documents se complètent pour étudier la nouvelle expérience politique qu'est la cohabitation : si le premier insiste davantage sur les aspects institutionnels, le second met en valeur les tensions qui apparaissent au sein du pouvoir exécutif exercé conjointement par le président et le gouvernement. Cependant, la cohabitation est possible car il existe des zones d'accord larges entre gauche et droite, notamment en politique étrangère.



## ► Exercice BAC

### ■ Analyse de document

L'exercice proposé consiste à s'entraîner à construire une analyse critique d'un document.

Le **document** est un extrait du rapport réalisé en septembre 1981 par Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort et président de la Commission des lois entre 1981 et 1985, sur le projet d'abolition de la peine de mort. Nommé par la Commission des lois chargée d'examiner la loi avant de la présenter devant l'Assemblée nationale, le rapporteur est chargé d'éclairer les travaux de la commission en présentant un rapport sur le texte proposé, et si nécessaire d'élaborer des

amendements. Après son adoption en Conseil des ministres le 26 août 1981, puis son examen par la Commission des lois le 10 septembre, le projet de loi est examiné par l'Assemblée nationale et adopté au cours des séances des 17 et 18 septembre. Mise en œuvre par le nouveau garde des Sceaux, Robert Badinter, la proposition du candidat socialiste François Mitterrand devient réalité seulement quatre mois après que ce dernier ait accédé à la présidence de la République.

La consigne invite l'élève à remettre en perspective l'événement qu'est l'abolition de la peine de mort dans son contexte. L'élève peut ainsi mobiliser les connaissances acquises sur ce qui est un des points de passage et d'ouverture de ce chapitre.

**Introduction :** L'élection, en mai 1981, de François Mitterrand, premier président socialiste de la V<sup>e</sup> République, s'accompagne de mesures symboliques comme l'abolition de la peine de mort. Le document proposé est un extrait du rapport réalisé en septembre 1981 par Raymond Forni sur le projet d'abolition de la peine de mort, et présenté à l'Assemblée nationale le 17 septembre. Nous montrerons en quoi l'abolition de la peine de mort s'inscrit dans un long processus de transformation de la justice, mais aussi dans un changement de contexte politique. Enfin, nous expliquerons en quoi cette décision est au cœur d'un débat sociétal.

Partie de l'analyse	Informations tirées des documents	Connaissances
<b>L'abolition de la peine de mort s'inscrit dans un long processus de transformation de la justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle résulte d'un mouvement abolitionniste ancien : « Après des siècles d'une lutte menée parfois avec l'apréte, souvent avec passion, mais toujours avec conviction et pour laquelle tant de voix se sont élevées, les abolitionnistes savent enfin aujourd'hui que leurs efforts et leur constance n'auront pas été vains ».</li> <li>- Elle doit aboutir à une justice moderne : le rapporteur souligne qu'il faut « espérer que disparaîsse à jamais de notre arsenal répressif cette peine barbare, ce châtiment indigne de notre société ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mouvement abolitionniste remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, les philosophes des Lumières plaident pour une justice plus humaine. La peine de mort est abordée au sein de l'Assemblée nationale dès la Révolution française. Elle est abolie en 1848 sous la Seconde République pour les délits politiques.</li> <li>- La peine de mort apparaît comme incompatible avec le principe d'une justice plus humaine qui s'appuie sur des arguments moraux et parfois religieux. En mars 1981, François Mitterrand fait d'ailleurs connaître sa position en insistant sur le fait qu'il est en adéquation avec le « tu ne tueras point » défendu par différentes Églises et associations humanitaires. On peut aussi faire référence au combat mené par Robert Badinter, qui dénonce la peine de mort dans ses plaidoiries dans les années 1970 alors qu'il est avocat.</li> </ul>
<b>L'abolition de la peine de mort s'inscrit aussi dans un changement de contexte politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La victoire de François Mitterrand marque un tournant symbolique dans la vie politique : « L'élection de François Mitterrand le 10 mai dernier et l'avènement d'une nouvelle majorité présidentielle sont la raison essentielle sur laquelle s'appuie l'espérance ».</li> <li>- Une majorité de députés est en faveur de l'abolition : « Il revient aux élus, dont c'est le rôle et l'honneur, de satisfaire aux engagements qu'ils ont pris devant leurs électeurs et de permettre l'aboutissement d'un long combat ».</li> <li>- Mais ce changement d'opinion des députés s'inscrit aussi dans un processus plus ancien : « C'est parce que des promesses avaient été faites par le précédent gouvernement - et notamment par son garde des Sceaux M. Peyrefitte - qu'il nous est permis de croire que ce débat est souhaité par l'immense majorité de ceux qui siègent sur les bancs de l'Assemblée nationale ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'abolition de la peine capitale fait partie des 110 propositions du candidat socialiste qui souhaite « changer la vie » des Français par des réformes sociales mais aussi des actes fondateurs, dont l'abolition de la peine de mort. C'est pour cela qu'il nomme Robert Badinter garde des Sceaux et le charge de défendre le projet.</li> <li>- François Mitterrand sait qu'il peut s'appuyer sur la majorité socialiste élue à l'Assemblée. De plus, certains députés de droite comme Jacques Chirac sont favorables à l'abolition.</li> <li>- La question de la peine de mort est abordée pendant le septennat de Valéry Giscard D'Estaing, président qui souhaite moderniser la France et défend l'idée d'une « société libérale avancée » en rupture avec ses prédécesseurs. Proposée en 1980 par des députés communistes, l'abolition est pourtant rejetée, la fraction conservatrice de droite menant la lutte contre ce projet.</li> </ul>

<b>Cette décision est au cœur d'un débat sociétal</b>	<p>- Faire de la France un pays en accord avec ses valeurs « dans le cadre de l'Europe occidentale - La France était depuis trop longtemps en situation d'accusée, montrée du doigt par l'ensemble de nos partenaires qui, pour certains d'entre eux, depuis des années ont fait choix de supprimer la peine capitale ».</p> <p>- L'opinion publique française est plutôt hostile au projet d'abolition : « En janvier 1981, d'après un sondage SOFRES, 63 % de Français se disaient favorables au maintien de la peine de mort, cette proportion est revenue à 52 % ».</p>	<p>- La majorité des pays d'Europe occidentale ont aboli la peine de mort parfois depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La France fait donc figure d'exception. Or, la nation qui se veut la patrie des droits de l'homme apparaît en retard et doit accorder sa législation judiciaire sur celle de ses partenaires européens. Mais le rapporteur insiste bien sur les pays d'Europe occidentale car les États-Unis, autre partenaire de la France, n'ont pas aboli la peine de mort.</p> <p>- Au début des années 1980, l'opinion publique est en faveur du maintien de la peine capitale. L'idée qu'il faille éliminer les criminels pour maintenir l'intégrité de la société semble encore largement répandue.</p>
---	---	--

**Conclusion :** La décision d'abolir la peine de mort est votée par les députés le 18 septembre 1981. Ce vote résulte de la volonté politique du candidat socialiste François Mitterrand, qui souhaite une justice plus humaine mais se heurte à l'opinion plutôt défavorable des Français. Cette mesure, devenue la plus notable des septennats du président Mitterrand, doit marquer une véritable rupture avec les 23 années de pouvoir de la droite conservatrice.

européennes, et notamment d'Afrique du Nord. Les minorités sexuelles, enfin, entament leur combat pour la reconnaissance de leurs droits et pour leur visibilité dans l'espace public, des défis rendus plus urgents encore par l'arrivée de l'épidémie de sida.

- La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse et dépénalise de fait l'avortement. Promulguée le 17 janvier 1975 pour cinq ans à titre expérimental, elle est prolongée sans limite de temps en 1979. Cette loi marque une victoire pour le mouvement féministe qui réclamait pour les femmes le droit à disposer librement de leur corps.

- La démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur est l'un des axes structurants des politiques éducatives menées en France à partir des années 1960 et pendant toute la période. Elle vise, non seulement, à créer un cursus commun à tous les enfants – c'est la logique du « collège unique » créé par la loi Haby en 1975 –, mais aussi à faire accéder une part toujours plus large de la jeunesse au baccalauréat et aux études supérieurs.

- L'abolition de la peine de mort marque une transformation importante du droit pénal français, désormais plus soucieux des droits de la personne humaine. Promise pendant la campagne présidentielle par François Mitterrand en dépit d'une opinion majoritairement favorable à la peine capitale, l'abolition de la peine de mort est défendue devant l'Assemblée nationale par le garde des Sceaux Robert Badinter, qui en a fait l'un des combats de sa vie. L'abolition est finalement votée par les députés le 18 septembre 1981.

- L'épidémie de sida frappe la France à partir du début des années 1980. Mal comprise, la maladie semble au départ frapper prioritairement les hommes homosexuels et les toxicomanes, mais les services de santé constatent au bout de quelques années que toute la population est concernée, en particulier les jeunes. Sexuellement transmissible, l'épidémie marque la fin des années d'insouciance et de libération sexuelle héritées des « années 68 ». La France participe de façon importante aux recherches sur l'épidémie, et c'est une équipe française qui découvre le VIH, virus à l'origine du sida.

## ► Auto-évaluation

### OBJECTIF 1

- L'élection de François Mitterrand constitue une rupture, comme l'indique le terme « alternance » utilisé pour la nommer, à plusieurs égards. Tout d'abord, l'élection d'un socialiste à l'Élysée vaut approbation par le peuple d'un programme résolument réformiste, issu en grande partie du « programme commun » défendu par les socialistes et les communistes de 1972 à 1977. Après les présidences de Charles de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, l'événement est marquant. Les réformes proposées dans les 110 propositions pour la France sont d'ailleurs mises en œuvre dès les premiers mois de la présidence, avant d'être ralenties dès 1982 et plus encore en 1983 lors du « tournant de la rigueur ». Par ailleurs, l'élection de François Mitterrand est également une rupture dans la mesure où l'alternance de la droite à la gauche témoigne, certes, d'une forme de maturité démocratique de la Ve République, mais aussi des hésitations et des inquiétudes qui commencent à saisir la France en raison de la crise économique.

### OBJECTIF 2

- La France connaît des mutations sociales importantes entre 1974 et 1988. Les jeunes du baby-boom parviennent à l'âge adulte et promeuvent pour une partie d'entre eux des valeurs issues du « moment 68 », concernant notamment la libération des mœurs. Les femmes également occupent désormais une place plus importante dans la société française, depuis que la seconde vague féministe des années 1960 et 1970 a mis en lumières les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. L'immigration est un troisième facteur de transformation de la société française : la figure du travailleur immigré a laissé la place à une immigration plus composite (première et deuxième génération de l'immigration), issue pour une part plus substantielle qu'auparavant de régions extra-

### OBJECTIF 3

#### Notions

**Nouveaux mouvements sociaux :** expression utilisée pour désigner les mouvements qui, à partir des années 1960, insistent dans leurs revendications sur la qualité de la vie et l'égalité des droits, plutôt que sur la répartition des richesses.



**Baby-boom** : forte augmentation des naissances dès la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970.

**Cohabitation** : coexistence, dans une même période, d'un président de la République et d'un Premier ministre de tendances politiques opposées.

**Féminisme** : mouvement défendant les droits des femmes dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale pour parvenir à l'égalité homme-femme.

**Intégration** : insertion des immigrés dans la communauté nationale qui passe notamment par l'adoption de codes culturels partagés.

### Éléments du cours à retenir

#### Leçon 1. 1974-1988, les transformations sociales de la France

**Dates importantes** : Il faut retenir ici les dates de l'apparition de nouvelles revendications « sociétales » (fin des années 1960), du premier choc pétrolier (1973), de la loi Veil (17 janvier 1975), du début de l'alternance (1981), de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (octobre-décembre 1983), des manifestations contre le projet de loi Devaquet (novembre-décembre 1986).

**Notions importantes** : Les notions centrales de la leçon sont celles de **baby-boom**, puisque celui-ci explique l'importance des jeunes et de leurs valeurs dans la société française, de **féminisme**, qui est un mouvement politique majeur de la période, et enfin de « **nouveaux mouvements sociaux** », ceux-ci contribuant fortement à l'émergence de revendications nouvelles au sein de la population.

**Personnages importants** : **Simone Veil** (1927-2017) : Rescapée de la Shoah, Simone Veil devient ministre de la Santé après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. À ce titre, elle présente devant le parlement le projet de loi sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Elle est alors la cible de mouvements de droite et d'extrême droite opposés à l'avortement.

**Les grandes idées** : Entre 1974 et 1988, la société française est en mutation : elle est plus jeune en raison du baby-boom, plus cosmopolite en raison de l'immigration et de la politique de regroupement familial, et l'on constate une féminisation des emplois. La société française est aussi animée par de nouvelles aspirations, et l'on voit apparaître de nouveaux mouvements sociaux qui revendentiquent des droits pour chacun et une meilleure qualité de vie. Pour répondre à ces revendications, les gouvernements successifs mènent des réformes, qui ont lieu en deux vagues : la première après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 (loi Veil, loi Haby), la seconde après l'élection de François Mitterrand en 1981 (fin des discriminations légales envers les homosexuels, loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, réduction du temps de travail, cinquième semaine de congés payés). Malgré ces réformes, la population française, et notamment la jeunesse, doivent faire face à la montée du chômage de masse et à l'apparition de nouveaux risques, comme l'épidémie de sida dans les années 1980.

**Savoir expliquer les transformations de la société française** : Des phénomènes comme le baby-boom ou l'immigration transforment en profondeur la société française, qui formule à partir des années 1960 et surtout 1970 de nouvelles revendications. Cherchant à répondre à ces aspirations nouvelles, les gouvernements successifs mettent en œuvre des réformes qui accélèrent la modernisation du pays.

#### Leçon 2. 1974-1988, l'évolution politique de la France

**Dates importantes** : Il faut retenir les dates de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing (mai 1974), des élections législatives de 1978 lors desquelles la gauche est proche de gagner, de l'élection de François Mitterrand (mai 1981), de l'abolition de la peine de mort (septembre 1981), du « tournant de la rigueur » (1983), de la percée du Front national lors des élections européennes de 1984, et de la première cohabitation (1986-1988).

**Notions importantes** : Les notions importantes sont celles de **relance budgétaire** et de **rigueur**, afin d'appréhender les réponses successivement mises en œuvre face à la crise économique. Quant à la notion de **cohabitation**, elle apparaît essentielle pour comprendre le dérèglement institutionnel de la fin de la période.

**Personnages importants** : **François Mitterrand** (1916-1996) : Né en 1916 dans un milieu familial de droite, passé par Vichy puis par la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, François Mitterrand occupe plusieurs postes ministériels sous la IV<sup>e</sup> République. Il se présente comme candidat unique de la gauche, face à Charles de Gaulle en 1965. Lors du congrès d'Épinay, en 1971, il devient à la fois adhérent et premier secrétaire du Parti socialiste. En 1981, il est candidat pour la troisième fois à l'élection présidentielle. Il est président de la République de 1981 à 1995, durant deux mandats. **Robert Badinter** (né en 1928) : Avocat, il mène un combat contre la peine de mort dès le début des années 1970. Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, il est nommé garde des Sceaux et obtient l'abolition de la peine capitale en 1981. Il est l'époux de la philosophe Élisabeth Badinter.

**Les grandes idées** : De 1974 à 1988, la France connaît des transformations politiques importantes. En 1974, une « petite alternance » porte à l'Élysée Valéry Giscard d'Estaing, un libéral non gaulliste, qui met en œuvre un train de réformes destiné à moderniser la société française. Mais la crise économique complique sa présidence, et il perd la présidentielle de 1981 au profit du socialiste François Mitterrand. Cette alternance est l'occasion de réformes sociales fortement marquées à gauche : réduction du temps de travail, cinquième semaine de congés payés, nationalisations, abolition de la peine de mort. Mais la contrainte budgétaire rattrape bientôt la majorité, qui doit réduire les dépenses à partir de 1982, puis se résoudre au « tournant de la rigueur » en 1983. La déception provoquée au sein de l'électorat de gauche érode les résultats électoraux des socialistes et engendre, après la perte des élections législatives de 1986, la première cohabitation. Non prévue par la Constitution de 1958 réformée en 1962, celle-ci constitue un premier dérèglement institutionnel de la V<sup>e</sup> République.

**Savoir expliquer l'évolution politique de la France** : Deux phénomènes expliquent les bouleversements successifs qui affectent la vie politique française entre 1974 et 1988. D'une part, quelques années après « mai 68 », les Français expriment de nouvelles aspirations et réclament un renouveau, après une période gaullo-pompidolienne perçue comme statique. D'autre part, la crise économique désenchanté l'action politique, dans la mesure où celle-ci semble désormais incapable d'enrayer la hausse inexorable du chômage. Il résulte de ces phénomènes des alternances politiques (1974, 1981), mais aussi des dérèglements institutionnels (cohabitation de 1986-1988).



### Leçon 3. 1974-1988, un nouveau paysage culturel français

**Dates importantes :** Il faut retenir les dates de l'éclatement de l'ORTF (1974), du tournant en faveur des radios libres et de la fin du monopole d'État sur l'audiovisuel (1981), du début de la construction du Grand Louvre (1981), de l'opéra Bastille (1982) et de la Très Grande Bibliothèque (1988), de la création de Canal + (1984) et de La Cinq (1986), de la privatisation de TF1 (1987).

**Notions importantes :** Les notions de **culture de masse** et de **démocratisation culturelle** sont ici centrales. Si la période ne correspond pas à la naissance de la culture de masse – celle-ci étant observable dès la fin du xixe siècle –, elle enregistre du moins sa mutation vers les supports audiovisuels, la télévision en devenant le vecteur principal.

**Personnages importants :** **Jack Lang** (né en 1939) : Issu du milieu culturel et théâtral, Jack Lang devient ministre de la Culture en 1981. À ce poste, qu'il conserve dans tous les gouvernements socialistes des deux septennats de François Mitterrand, il cherche à accentuer la démocratisation de la culture. **Agnès Varda** (1928-2019) : Née à Ixelles en Belgique, elle est photographe de formation et se fait connaître par ses clichés d'acteurs célèbres comme Gérard Philipe. Réalisatrice proche de la Nouvelle Vague, elle reçoit de nombreux prix pour ses documentaires et ses fictions : *Ulysse* (1984) reçoit le César du meilleur court-métrage documentaire et *Sans toit ni loi* (1985) le Lion d'Or à la Mostra de Venise. **Catherine Deneuve** (1943) : Née à Paris, elle est considérée comme l'une des plus grandes actrices françaises de sa génération. Elle a tourné pour les plus grands réalisateurs et a utilisé sa notoriété pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur, comme l'autorisation de l'IVG ou l'abolition de la peine de mort.

**Les grandes idées :** De 1974 à 1988, le paysage audiovisuel français se transforme en profondeur. La recherche du pluralisme conduit le président Valéry Giscard d'Estaing à dissoudre l'ORTF, qui possédait jusque-là le monopole de la télévision et de la radio en France. Mais la quête du pluralisme est un processus inachevé. Il reprend après 1981 avec l'autorisation des radios libres et la création de chaînes de télévision privées : Canal +, La Cinq, puis M6. La première cohabitation accentue cette montée des intérêts privés dans les médias avec la privatisation de TF1 en 1987. En parallèle des changements qui interviennent dans l'audiovisuel, la culture française se massifie et se mondialise : un véritable *star-system* hexagonal apparaît, qui coexiste avec des productions d'auteur plus exigeantes, tandis que des films et des musiques venues du monde entier, et notamment des États-Unis, investissent les écrans et les ondes. Au point de vue politique, la démocratisation culturelle connaît un nouveau souffle avec la nomination de Jack Lang au ministère de la Culture en 1981 : le prix unique du livre est instauré, la Fête de la musique est créée, tandis que de grands projets culturels et architecturaux sont lancés, souvent à l'initiative de François Mitterrand lui-même.

**Savoir expliquer les mutations du paysage culturel français :** La mondialisation et la massification de la culture sont deux facteurs déterminants des mutations du paysage culturel français. Désormais, l'audiovisuel touche un public élargi et lui donne accès à des productions en provenance d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, ou du Japon, pour l'essentiel. À cela s'ajoute la recherche de démocratisation culturelle, qui vise à donner accès à la culture au plus grand nombre et à reconnaître une diversité des cultures à promouvoir.